

Journée spéciale enditnow® 2022
Sabbat 27 août 2022

Abus de pouvoir



STOP

Les Adventistes disent NON à la Violence

Chers responsables d'église,

Joyeuses salutations à chacun de vous. Tandis que vous vous préparez pour la journée spéciale enditnow®, commençons par la prière. Le cycle des abus ne s'arrêtera jamais dans ce monde, mais nous pouvons faire une différence dans la vie des femmes que nous rencontrons et de celles que nous ne rencontrerons jamais. Grâce à nos prières, Dieu intervient et épargne une vie de douleur et de souffrance à de nombreuses femmes.

Nous remercions tout particulièrement ceux d'entre vous qui ont observé ce jour par le passé, vous qui continuez à mettre l'accent sur un problème qui ne peut être résolu que si nous libérons de plus en plus la parole.

Comme d'habitude, nous vous proposons un vaste choix d'informations parmi lesquelles vous pourrez choisir en tant que responsable du Ministère de la Femme. Vous trouverez une prédication pour le culte du sabbat matin, avec un diaporama PowerPoint, une histoire pour les enfants, une lecture avec réponse de l'assemblée (arrangée par les auteurs à partir de Romains 12), un séminaire avec un diaporama PowerPoint, ainsi qu'un support papier pour l'activité de groupe du séminaire.

Cette trousse à outils a été préparée par les Ministères des Femmes de la Conférence Générale, de concert avec les Ministères des enfants, le Département de l'Éducation, les Ministères de la famille, les Ministères de la santé, l'Association pastorale et les Ministères de jeunesse. À la Conférence Générale, il s'agit d'un effort d'équipe, et nous vous demandons, vous qui êtes dirigeant d'église, d'inclure d'autres départements dans votre église pendant cette Journée spéciale enditnow® que vous vivez tous ensemble.

Nous prions pour que Dieu vous accorde le courage dont vous aurez peut-être besoin pour évoquer ce sujet. Nous prions pour qu'il bénisse votre équipe ainsi que les plans que vous faites. Et par-dessus tout, nous prions pour les vies de ceux et celles qui seront bénis parce que quelqu'un aura reconnu leur souffrance et leur aura tendu une main d'amour.

Bien à vous dans la joie,

Heather-Dawn Small
Responsable du Ministère de la femme
Conférence Générale

« Je rends grâce à mon Dieu toutes les fois
que je me souviens de vous [...] avec joie. »
Philippiens 1:3

Table des Matières

Mot de la Conférence Générale	2
Programme du culte / Notes pour la lecture biblique	3
Histoire pour les enfants :	
«Le roi David abuse de son pouvoir»	6
Sermon : «Abus de pouvoir»	8
Séminaires	15
Illustrations pour échanger	22
Support papier	24

**Le Ministère de la Femme de l'UAGF
prie en votre faveur afin que Dieu vous
accorde le courage dans la préparation
de ce programme. Claudine TENITRI**

LES TERRITOIRES DE L'Union des Antilles et Guyane Françaises

■
Guadeloupe
Responsable
DIXIT Marie-Line

■
Guyane
Responsable
BIQUE Merlyn

■
Martinique
Responsable
SAVERIMOUTOU Léa

■
UAGF
Responsable
TENITRI Claudine

Proposition de programme pour le culte

- Cantique de louange d'introduction
Hymnes et Louanges n°27 « Adorons le Roi »
- Appel à l'adoration
- Invocation
- Bienvenue
- Chant spécial
- Dîmes et offrandes
- Histoire pour les enfants
2 Samuel 12.1-14, PDV ; « Le roi David abuse de son pouvoir »
- Cantique de réponse
- Hymnes et Louanges n°268 « Jésus, par ton sang précieux » ou chant spécial
- Dîmes et offrandes
- Lecture biblique
Romains 12.1-21
- Sermon : «Abus de pouvoir»
- Prière de circonstance
- Chant
- Bénédiction

Notes pour la lecture biblique

Vous pouvez avoir deux personnes : l'une lit les phrases en italiques, et l'assemblée lit les phrases en gras avec le deuxième lecteur. Vous pouvez aussi nommer deux groupes de trois ou cinq personnes qui lisent chacune leur tour. C'est un bon moyen d'impliquer des jeunes. Remarque : La lecture biblique est assez longue. Si nécessaire, raccourcissez-la un peu ou bien optez pour l'autre lecture proposée ci-dessous.

Autre lecture biblique possible (Sanctification) :

« Le christianisme en pratique »

Que l'amour soit sans hypocrisie. Ayez le mal en horreur ; attachez-vous fortement au bien. Par amour fraternel, ayez de l'affection les uns pour les autres ; par honneur, usez de prévenances réciproques.

Ayez de l'empressement et non de la paresse. Soyez fervents d'esprit. Servez le Seigneur.

Réjouissez-vous en espérance. Soyez patients dans la tribulation. Persévérez dans la prière.

Subvenez aux besoins des saints. Tâchez d'exercer l'hospitalité.

Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas.

Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent ; pleurez avec ceux qui pleurent.

Ayez les mêmes sentiments les uns envers les autres. N'aspirez pas à ce qui est élevé, mais soyez attirés par ce qui est humble. Ne soyez pas sages à vos propres yeux.

Ne rendez à personne le mal pour le mal. Recherchez ce qui est bien devant tous les hommes. S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en pax avec tous les hommes.

Ne vous vengez pas vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère, car il est écrit : A moi la vengeance, c'est moi qui rétribuerai, dit le Seigneur.

Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire ; car en agissant ainsi, ce sont des charbons ardents que tu amasseras sur sa tête.

Ne sois pas vaincu par le mal, mais vainqueur du mal par le bien.
D'après Romains 12.

« La croissance en Christ (Sanctification) »

Si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez les choses d'en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu.

**Pensez à ce qui est en haut, et non à ce qui est sur la terre.
Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu.**

Quand le Christ, votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.

**Faites donc mourir votre nature terrestre : l'inconduite, l'impureté, les passions, les mauvais désirs et la cupidité qui est une idolâtrie.
C'est pour cela que vient la colère de Dieu sur les rebelles.**

Vous marchiez ainsi autrefois, lorsque vous viviez dans ces péchés.
Mais maintenant, vous aussi, rejetez tout cela : colère, animosité, méchanceté, calomnie, paroles grossières qui sortiraient de votre bouche.
Ne mentez pas les uns aux autres,

vous qui avez dépouillé la vieille nature avec ses pratiques et revêtu la nature nouvelle qui se renouvelle en vue d'une pleine connaissance selon l'image de celui qui l'a créée.

Il n'y a là ni Grec ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni libre ;

mais Christ est tout et en tous.
D'après Colossiens 3.

■ Lecture biblique

RÉPONSE
Romains 12.1-21 (BFC)

Frères, puisque Dieu a ainsi manifesté sa bonté pour nous, je vous exhorte à vous offrir vous-mêmes en sacrifice vivant, réservé à Dieu et qui lui est agréable.

C'est là le véritable culte que vous lui devez.

Ne vous conformez pas aux habitudes de ce monde, mais laissez Dieu vous transformer et vous donner une intelligence nouvelle.

Vous pourrez alors discerner ce que Dieu veut : ce qui est bien, ce qui lui est agréable et ce qui est parfait.

A cause du don que Dieu m'a accordé dans sa bonté, je le dis à vous tous : n'ayez pas une opinion

de vous-mêmes plus haute qu'il ne faut. Ayez au contraire des pensées modestes, chacun selon la part de foi que Dieu lui a donnée.

Nous avons un seul corps, mais avec plusieurs parties qui ont toutes des fonctions différentes.

De même, bien que nous soyons nombreux, nous formons un seul corps dans l'union avec le Christ et nous sommes tous unis les uns aux autres comme les parties d'un même corps.

Nous avons des dons différents à utiliser selon ce que Dieu a accordé gratuitement à chacun. Si l'un de nous a le don de transmettre des messages reçus de Dieu, il doit le faire selon la foi.

Si un autre a le don de servir, qu'il serve. Celui qui a le don d'enseigner doit enseigner.

Celui qui a le don d'encourager les autres doit les encourager. Que celui qui donne ses biens le fasse avec une entière générosité.

Que celui qui dirige le fasse avec soin.

Que celui qui aide les malheureux le fasse avec joie.

L'amour doit être sincère. Détestez le mal, attachez-vous au bien.

Ayez de l'affection les uns pour les autres comme des frères qui s'aiment ; mettez du zèle à vous respecter les uns les autres.

Soyez actifs et non paresseux. Servez le Seigneur avec un cœur plein d'ardeur.

Soyez joyeux à cause de votre espérance ; soyez patients dans la détresse ; priez avec fidélité.

Venez en aide à vos frères dans le besoin et pratiquez sans cesse l'hospitalité.

Demandez la bénédiction de Dieu pour ceux qui vous persécutent ; demandez-lui de les bénir et non de les maudire.

Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent.

Vivez en bon accord les uns avec les autres, n'ayez pas la folie des grandeurs, mais acceptez des tâches modestes. Ne vous prenez pas pour des sages.

Ne rendez à personne le mal pour le mal. Efforcez-vous de faire le bien devant tous les hommes.

S'il est possible, et dans la mesure où cela dépend de vous, vivez en paix avec tous les hommes.

Mes chers amis, ne vous vengez pas vous-mêmes, mais laissez agir la colère de Dieu, car l'Écriture déclare : « C'est moi qui tirerai vengeance, c'est moi qui paierai de retour, » dit le Seigneur.

Et aussi : « Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire ; car, en agissant ainsi, ce sera comme si tu amassais des charbons ardents sur sa tête. »

Ne te laisse pas vaincre par le mal. Sois au contraire vainqueur du mal par le bien.

— *Romains 12:1-21 (BFC), arrangé sous forme de réponses par Ardis et Dick Stenbakken*

Le roi David abuse de son pouvoir

2 Samuel 12.1-14, (traduction libre)
adapté par Ardis et Dick Stenbakken



Vous vous souvenez de l'histoire de David dans la Bible ? C'est lui qui a tué le géant Goliath avec une fronde et une pierre.

David est devenu roi d'Israël, et c'était un très bon roi. Il avait beaucoup de pouvoirs. Il pouvait dire à quelqu'un d'aller quelque part, et la personne devait obéir. Malheureusement, il pouvait aussi dire aux gens de faire de mauvaises choses, et les gens devaient les faire. Un jour, il a fait quelque chose de très mal qui a fait souffrir beaucoup de gens. En fait, à cause de ses ordres, quelqu'un a même été tué.

D'habitude, David était une bonne personne. Alors, en désobéissant à Dieu, sa conscience a dû le faire souffrir. Mais il n'a rien fait. Il a continué à vivre comme s'il n'avait rien fait de mal. De plus en plus de personnes se sont mis à en parler, et à penser que David n'était peut-être pas une si bonne personne que cela après tout.

Finalement, Dieu a envoyé son prophète Nathan pour parler à David. Mais au lieu de dire à David qu'il avait péché et fait du mal à des gens, Nathan lui a raconté une histoire.

Nathan lui a dit qu'un homme riche et un homme pauvre vivaient dans la même ville, et que

l'homme riche voulait préparer un repas pour un invité. Mais l'homme riche ne voulait pas tuer un de ses moutons ou une de ses vaches pour la servir au visiteur. Alors il a volé la petite brebis du pauvre, l'a tuée, l'a cuisinée et l'a servie à son invité. Il s'est servi de son pouvoir pour enlever la petite brebis du pauvre homme.

Alors, le roi David s'est mis en colère contre l'homme riche et a dit à Nathan : « Aussi vrai que le Seigneur est vivant, l'homme qui a fait cela mérite la mort ! Il a agi sans aucune pitié ! Il doit remplacer la brebis volée par quatre autres brebis ! »

Alors Nathan a dit à

David : « L'homme qui a fait cela, c'est toi ! Maintenant, écoute ce que le Seigneur, Dieu d'Israël, te dit : « Je t'ai choisi comme roi d'Israël. Je t'ai gardé en sécurité et je t'ai donné beaucoup de choses et beaucoup de pouvoir. Je t'ai laissé régner sur Israël et Juda, et si cela n'avait pas suffi, je t'aurais donné beaucoup plus. Pourquoi m'as-tu désobéi en faisant quelque chose d'aussi horrible ? » »

Alors Nathan a dit à David qu'à cause de ce péché, il aurait beaucoup de problèmes et de malheurs. Vous savez, quand quelqu'un utilise son pouvoir pour profiter de quelqu'un d'autre, Dieu n'est pas

content. Nous pouvons tous souffrir, même les garçons et les filles. Et la personne qui fait du mal souffre aussi, tout comme David a souffert. Je suis content que David ait dit : « J'ai désobéi au Seigneur. » Il a regretté son péché, et il a demandé à Dieu de lui pardonner. Et bien sûr, Dieu lui a pardonné, comme il le fait toujours pour nous. Mais cela n'a rien changé au fait que des gens ont souffert.

Alors faisons bien attention à la manière dont nous utilisons notre pouvoir. Parfois, des enfants plus grands ou plus forts bousculent les autres ou les insultent. Ou bien ils se moquent d'une personne qui n'est pas comme les autres. Ça fait mal. Et parfois aussi, des grandes personnes qui ont du pouvoir essaient de faire du mal aux petits enfants. Si quelqu'un essaie de faire cela, vous devez dire : « Non ! » et aller en parler à un adulte en qui vous avez confiance. Jésus veut que nous ne fassions que des choses qui nous rendent heureux, nous et les autres, et pas malheureux.

Prions pour que chacun de nous choisisse d'utiliser son pouvoir uniquement pour aider les autres.

Jésus veut
que nous
ne fassions
que des choses
qui nous
rendent
heureux,
nous et
les autres,
et pas
malheureux.

Abus de pouvoir

Sermon

Ardis et Dick Stenbakken



[Note au présentateur : En guise d'introduction à votre prédication, montrez à l'assemblée un objet tranchant : un couteau de cuisine (c'est le meilleur exemple) ou un cutter, un couteau pour la sculpture sur bois, ou bien une épée ou une hache. Demandez à une personne de l'assemblée de s'avancer pour examiner le couteau. Demandez-lui : « Cet objet est-il bon ou mauvais ? Dangereux ou utile ? » Si nécessaire, encouragez-la à dire qu'un objet tranchant n'est ni bon ni mauvais en soi, mais que ce qui compte, c'est la manière dont on s'en sert. Remerciez-le pour son aide.]

INTRODUCTION

Vous comprenez évidemment que nous devons être prudents et non imprudents avec un objet tranchant. C'est la même chose avec le pouvoir : nous devons également être prudents, et non imprudents. Le pouvoir en soi n'est ni bon ni mauvais. Mais on peut s'en servir pour faire beaucoup de bien, ou beaucoup de mal.

Les voitures et les avions ont le pouvoir de faire beaucoup de bien pour nous, en nous emmenant là où nous voulons aller. Mais on peut également abuser de ce pouvoir pour faire beaucoup de mal quand elles deviennent des machines à tuer.

ABUS DE POUVOIR DANS LA BIBLE

La Bible regorge d'histoires qui parlent de pouvoir, de la bonne utilisation du pouvoir, mais aussi de l'abus de pouvoir : la première histoire, et la plus évidente, est celle de Lucifer, devenu Satan. Il avait du pouvoir, mais il en voulait plus encore. Il se servit de sa position pour empoisonner l'esprit d'un tiers des anges. Non content de les avoir fait chuter, il s'en alla travailler au corps Adam et Ève, et aussi tous ceux qui vinrent après eux. L'agresseur comme les victimes sont atteints, mais Satan recevra son châtement final à la fin des mille ans.

L'abus de pouvoir est souvent subtil. C'est par la manipulation qu'il se manifeste. C'est ce qui est arrivé dans le jardin d'Éden. Parfois, l'abus de pouvoir se manifeste sous d'autres formes : « Pauvre de moi ! » ou en suscitant le doute chez l'autre. C'est à nouveau ce qui s'est passé dans le jardin d'Éden. Et parfois, l'auteur tente de forcer l'autre en disant : « Après tout ce que j'ai fait pour toi ! » Toutes ces déclarations sont malhonnêtes, abusives et manipulatrices.

À l'opposé de Satan et de son abus de pouvoir, nous avons Jésus. Lui ne s'est jamais servi de son pouvoir considérable dans son propre intérêt. En fait, il a mis de côté son pouvoir pour prendre la position de serviteur. « Car le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup » (Marc 10.45). Il est notre exemple. Il connaissait les limites et les respectait. Jamais il n'a forcé ou ne force quiconque. Il nous laisse le choix et la liberté.

Le Pharaon est un dirigeant qui abusa de son pouvoir. « Le Pharaon dit à Moïse : « Sors de chez moi ! Garde-toi de revoir ma face, car le jour où tu verras ma face, tu mourras » » (Exode 10.28). Le mauvais usage du pouvoir se retourne contre nous : c'est le fils du Pharaon qui mourut, et non Moïse.

Autre exemple biblique d'abus de pouvoir : l'histoire des fils d'Héli (1 Samuel 2.22-25). Ils se livraient à de nombreux abus, sous diverses formes, jusqu'à ce que le ministère d'Héli soit détruit et qu'ils meurent. Ellen White avait quelque chose d'instructif à dire sur cette histoire : « Beaucoup de ministres du Christ ressemblent aux fils d'Éli, profitant de leur fonction sacrée pour se livrer au mal et commettre l'adultère, conduisant

les fidèles à transgresser la loi de Dieu. Ils auront à rendre compte d'une façon redoutable lorsque le cas de tous sera passé en revue devant Dieu et qu'ils seront jugés selon les œuvres accomplies dans leur corps [...] L'adultère est l'un des plus terribles péchés de notre époque, et il existe parmi les chrétiens de profession de toutes catégories [...] »

ABUS DE POUVOIR DU ROI DAVID

L'une des histoires bibliques qui peut vraiment nous aider à comprendre toute cette question de l'abus de pouvoir est celle de David et Batchéba. Historiquement, nous avons souvent considéré ce récit comme une simple histoire d'adultère. C'est aussi le cas, mais nous devons voir cette histoire sous un nouveau jour.

Plus d'une fois, David avait fait preuve d'une grande retenue dans l'exercice du pouvoir. Il avait compris les limites. Il avait écouté Abigaïl et n'avait pas tué son mari et toutes les personnes de son entourage. David dit à Abigaïl : « Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui t'a envoyée aujourd'hui à ma rencontre ! » (1 Samuel 25.32). Quand David eut l'occasion de tuer Saül, il se contenta de trancher un bout de son manteau. Da-

vid ressentit même de la culpabilité. La Bible dit : « Après cela, David sentit battre son cœur, parce qu'il avait coupé le pan du manteau de Saül. Et il dit à ses hommes : Que l'Éternel me garde de commettre contre mon seigneur, le messie de l'Éternel, une action telle que de porter la main sur lui ! Car il est le messie de l'Éternel » (1 Samuel 24.5, 6). David vécut une expérience similaire plus tard, quand il prit la lance et la jarre d'eau à côté de la tête de Saül.

Mais quand David vit Batchéba et qu'il eut du désir pour elle, il ne tint pas compte des limites, et se servit de son pouvoir considérable pour obtenir ce qu'il voulait. Certains disent que c'est Batchéba qui l'avait tenté, ou bien qu'elle aurait pu refuser ses avances. Ceux qui disent cela ne comprennent pas ce qu'était le pouvoir d'un roi dans l'Antiquité. Et même si elle avait pu refuser, c'est David qui demeurerait responsable. Larry W. Spielman, qui a écrit des livres sur le leadership et la prévention des fautes professionnelles dans l'église, dit : « Certains ont accusé Batchéba, en avançant qu'elle avait séduit David en se baignant là où le roi la remarquerait forcément. Cela fait de Batchéba, et non David, la res-

ponsable de l'incapacité du roi à maîtriser ses pulsions érotiques. Une telle insinuation est absurde. Même si Batchéba avait agi de manière à exciter les passions du roi, le roi David n'en demeure pas moins totalement responsable de ce qu'il fait. Malgré sa beauté et son charme, Batchéba n'a pas la capacité de faire perdre au roi tout contrôle et tout sens des responsabilités, pas plus que Goliath avait la capacité de faire peur à David. En effet, dans cette dernière crise, David resta calme et maître de lui-même (1 Samuel 17.36-37). »

Si Batchéba était à blâmer, c'est elle qui aurait dû écrire le Psaume 51, et pas David.

David était considéré comme un chef religieux et politique. On attendait de lui un niveau élevé de transparence. Mais il laissa tomber tout le monde : lui-même d'abord, son Dieu ensuite, puis Batchéba, son pays, son ami Urie, et sa famille – car à cause de son péché, il ne parvint jamais à discipliner ses fils.

Parfois, une personne qui détient un certain pouvoir trouvera une excuse aux abus qu'elle commet en disant que son acte est une « affaire privée. » On emploie parfois le terme légal d'« adultes consentants. » Mais ce que David considérait comme une affaire privée ne l'était pas, et cela affecta la nation tout entière. Il découvrit que « [ton] péché [te] retrouvera » (Nombres 32.23).

TYPES DE POUVOIR

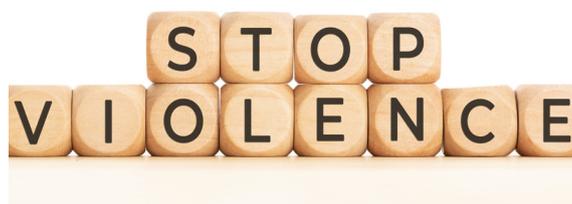
Voyons ensemble quels sont les différents types de pouvoir.

Il y a un pouvoir qui est lié à la position de la personne. Cela veut dire que c'est sa position qui lui confère du pouvoir. Parmi ces positions, nous avons :

- Pasteur
- Avocat
- Enseignant
- Entraîneur
- Soignant
- Médecin
- Psychologue

- Chef d'entreprise
- Célébrité/politique
- Mari/épouse
- Parents
- Enfant adulte de parent(s) vieillissant(s)
- Dirigeant d'église :
- Y compris les responsables de jeunesse et des Explorateurs, anciens, etc.

Tous les adultes de



l'église sont sans doute apparus dans l'une ou plusieurs de ces catégories. En règle générale, nous admirons et respectons ces personnes. Mais quand elles abusent de leur pouvoir, les dégâts peuvent être considérables. Nous verrons cela de près un peu plus tard.

Il y a aussi d'autres types de pouvoir :

- **Économique** – faire un mauvais usage de l'argent et de la confiance que d'autres accordent pour la gestion de fonds. La personne exerce un pouvoir parce qu'elle a de l'argent. Les autres l'admirent, ou bien elle peut contrôler les choses ou les événements avec son

argent, soit en le donnant, soit en le gardant.

- **D'influence** – faire usage de la persuasion parce qu'on a écrit un livre, ou que l'on est membre d'un groupe donné, que l'on a un tempérament énergique, etc. Pensez à des personnalités du monde du sport, du divertissement, de la musique, des médias sociaux, et d'autres personnes connues qui influencent leurs abonnés et apparaissent dans des publicités. Elles ont un pouvoir de persuasion.

- **Physique** – c'est généralement faire usage de sa taille ou de sa force physique pour forcer l'autre à obtempérer. Cela peut sembler évident : si vous êtes plus fort ou plus grand que moi, vous avez l'ascendant sur moi.

- **Informationnel** – faire usage d'informations dont l'autre ne dispose pas, ou dont il a besoin, donne l'ascendant à celui qui sait. C'est particulièrement vrai dans un contexte d'église ou politique. Si vous êtes en possession d'informations, vous pouvez contrôler les événements et les gens.

- **Psychologique** et émotionnel – c'est utiliser les émotions pour dominer, humilier, manipuler ou contrôler les autres. Éphésiens 6.4 dit : « N'irritez pas vos enfants. »

- **Spirituel** – user de son influence ou de sa position spirituelle pour ordonner, exiger, dénigrer, ou forcer quelqu'un à croire quelque chose ou bien à agir d'une certaine manière.
- **Sexuel** – exploiter l'autre pour sa gratification sexuelle personnelle. L'abus de la part de ces personnes peut se manifester sous forme d'abus sexuels, d'inceste, d'agression, de harcèlement, d'abus verbaux et/ou physiques, ou bien il peut s'agir de profiter d'une personne ou d'un groupe dans son propre intérêt. Note : de nombreux pays demandent fortement de signaler ces cas, et des peines légales potentiellement lourdes pour ce genre d'abus, notamment l'abus d'enfants mineurs.

Vous qui êtes présent ici aujourd'hui, vous vous dites peut-être : « Je ne rentre dans aucune de ces catégories. Moi, je n'ai AUCUN pouvoir. » Pourtant, nous avons tous du pouvoir dans certains domaines, et nous devons tous respecter les limites et être tenus pour responsables de l'usage que nous faisons de ce pouvoir. Généralement, la personne qui pense qu'elle n'a aucun pouvoir devient une victime. Vous devez en être conscient et vous protéger.

ABUS DE POUVOIR DANS L'ÉGLISE

On entend de plus en plus parler de récits d'abus de pouvoir venus du monde entier, que ce soit dans la presse ou par le bouche-à-oreille. Nous avons probablement tous entendu parler d'une certaine église qui a fait les gros titres en raison des abus sexuels commis par des prêtres sur des enfants. Nous ne pensons pas que certaines régions du monde soient plus touchées que d'autres, mais certaines sont en tous cas

plus transparentes. Nous sommes fiers que l'Église adventiste du septième jour ait été plus ferme concernant les abus commis par ses pasteurs, ses enseignants et d'autres dirigeants. Mais nous ne pouvons jamais résoudre le problème en faisant comme si les abus n'existaient pas. Parce qu'ils existent bel et bien.

En février 2008, la revue Ministry, revue internationale pour les pasteurs a publié un article sur Adventist Risk Management, la compagnie d'assurance de l'Église adventiste du septième jour. L'un des directeurs, en réponse à des questions sur les abus commis par des dirigeants d'église, y déclarait : « Les abus existent. Certaines dénominations ont pris le parti de refuser de l'admettre, encore et encore, jusqu'à ce que la justice intervienne. [...] L'expertise que le

groupe (Adventist Risk Management) a développée intervient pour tenter de minimiser la douleur et la souffrance causées par les abus. [...] Dès que les plaignants cèdent à la colère, ils s'en prennent à l'église, ils s'en prennent aux personnes qui tentent pourtant de les aider. Et la guérison devient pour eux quasiment impossible. » Vous voyez, quand il y a abus de pouvoir, les gens souffrent. Et souvent, ils perdent également toute confiance en Dieu.

Quand les limites sont dépassées, il y a toujours quelqu'un qui souffre. C'est souvent la personne qui détient le pouvoir ainsi que la « victime. » Et quand il s'agit d'un dirigeant d'église, il n'y a pas que les personnes qui sont touchées, mais l'église aussi, ainsi que sa mission. Nous en parlerons davantage dans le séminaire sur les abus de pouvoir.

[Note au présentateur : C'est le bon moment pour évoquer l'heure et le lieu du séminaire]

ABUS DE POUVOIR EN-DEHORS DE L'ÉGLISE

D'après les statistiques , aux États-Unis, à peu près 500 éducateurs ont été arrêtés pour des abus sexuels commis dans des écoles en 2015 – cas indiscutables d'abus de pou-



voir. Les agresseurs ont souffert. Les victimes souffrent, et ce, parfois pour le reste de leur vie. Nous avons voulu taper l'expression « Abus de pouvoir » dans la barre de recherche de Google, en y ajoutant un pays à chaque fois : le Ghana, les Philippines, la Suède, le Canada, Singapour, la Nouvelle Zélande, la Jamaïque, la Syrie, et l'Autriche — toutes les régions du monde sont concernées.

Dans une étude de 2019, 28 pourcents des Américains déclaraient qu'ils pensaient qu'une « minorité assez importante d'élus » violaient la loi ou abusaient du pouvoir de leur fonction. Par ailleurs, 12 pourcents des Américains pensaient que « presque tous les élus » abusaient du pouvoir de leur fonction.

D'après le National Intimate Partner and Sexual Violence Survey [Enquête sur les violences sexuelles] aux États-Unis, en moyenne cinq millions de femmes auraient subi des violences sexuelles, et près d'un million et demi ont subi des viols chaque année, entre 2010 et 2012. Aucun de ces faits ne concerne la sexualité, car il s'agit uniquement d'abus de pouvoir.

CE QU'ON PEUT FAIRE

Que peut-on faire ? Y a-t-il une solution à ce problème ? Des bonnes nouvelles, peut-être ? Oh que oui !

D'abord, nous devons admettre qu'il peut nous arriver à tous d'abuser de notre pouvoir dans certains domaines si nous ne laissons pas le Saint-Esprit nous guider en toutes choses. Nous devons faire attention à ne pas devenir victime ou agresseur. En tant que membres d'une assemblée, membres d'une communauté, membres d'une famille, nous devons tous rendre des comptes les uns aux autres – et rendre des comptes à Dieu.

Alors, voici quelques éléments auxquels nous pouvons, et devons, faire attention :

•**TRANSPARENCE.** En tant que pasteur, leader spirituel ou enseignant, quel que soit votre pouvoir, vous devez comprendre que Dieu vous tient davantage pour responsables du maintien de ses standards, non seulement dans vos paroles, mais aussi dans votre manière de vivre. « Ne soyez pas nombreux à vouloir être enseignants, mes frères, car vous savez que nous subirons

un jugement plus sévère » (Jacques 3.1).

•**RÉCIPROCITÉ.** Quand nous trouvons un terrain d'entente, sans qu'aucun n'ait l'ascendant sur l'autre, c'est là que nous pouvons collaborer de la meilleure façon possible. S'il y a une inégalité sur quelque plan que ce soit, l'un des deux est désavantagé, et les risques d'abus de pouvoir et d'abus en général sont plus grands.

•**RESPECT.** Nous devons respecter nos propres limites, nos propres corps, et notre propre pouvoir. Cela veut dire ne pas s'en servir pour abuser, ni se laisser abuser. Paul le dit très clairement quand il affirme : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable » (Romains 12.1) et « Ne savez-vous pas ceci : votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu, et vous n'êtes pas à vous-mêmes ? » (1 Corinthiens 6.19).

•**COLLABORATION.** À nouveau, nous avons là aussi des exemples bibliques. Au tout début, Adam et Ève reçurent tous les deux le contrôle. Aucun des deux ne devait se servir de son pouvoir pour dominer l'autre.

Quand nous collaborons avec les autres au lieu de chercher à avoir l'ascendant sur eux, les résultats sont bien meilleurs. Elizabeth et Zacharie travaillèrent ensemble pour élever leur fils, Jean. Voyez l'origine du mot lui-même : *co* (avec) *laborer* (travailler, œuvrer ...) : travailler ensemble.

Ananias et Saphira sont un exemple négatif de collaboration abusive. Sur le plan financier, ils avaient du pouvoir. Le texte ne nous dit pas pourquoi ils ont décidé de s'en servir pour duper. Mais cette histoire illustre la gravité du péché au sein de l'église, la sensibilité de l'Esprit au péché, et le jugement rapide de Dieu en cas de péché.

ILLUSTRATION POSITIVE DANS ÉPHÉSIENS

Voyons ce que Paul a écrit dans Éphésiens 4, qui est une magnifique illustration de transparence et de responsabilité partagée et positive, de réciprocité, de respect, et de collaboration.

À partir d'Éphésiens 4.1, il écrit que les croyants sont exhortés à « marcher d'une manière digne de la vocation qui vous a été adressée, en toute humilité et douceur, avec patience. [...] Efforcez-vous de conserver l'unité de l'Esprit par le

lien de la paix. » Si nous vivions vraiment ainsi, il n'y aurait aucun abus, à aucun niveau ! Personne ne voudrait avoir l'ascendant sur quiconque simplement parce qu'il en a le pouvoir.

Paul poursuit en nous mettant en garde aux versets 17 à 19 contre la futilité des mauvaises pensées et des mauvaises actions qui conduisent à une compréhension obscurcie, et à la séparation d'avec la vie de Dieu « à cause de l'ignorance qui est en eux et de l'endurcissement de leur cœur. »

Vous voyez le contraste ? Vous sentez l'impact dans vos tripes de ces états opposés ? L'un est digne de la vocation qu'il a reçue, il est humble, doux, patient, conserve l'unité de l'Esprit. L'autre est plein de mauvaises pensées et d'actes qui le conduisent à une compréhension obscurcie et en définitive, à une séparation de la vie de Dieu.

Le verset 24 nous invite à la fois à une nouvelle attitude et à un nouveau moi, « créés selon Dieu dans une justice et une sainteté que produit la vérité. »

C'est là qu'intervient le Maître Artisan, qui sert des tranchants aiguisés de la vérité pour nous façonner et nous changer, agresseurs ou victimes, ou les deux, afin que nous devenions une magnifique démonstration de sa présence

Mais Paul ne s'arrête pas là. Au verset 26, il aborde une réalité : il nous arrivera de nous mettre en colère. Oui, cela arrivera ! Même Jésus s'est mis en colère (Mc 3.5), mais il n'a jamais été abusif. La colère est exactement comme l'objet coupant présenté au début de cette prédication. La colère peut être très destructrice, et violente, ou bien il peut arriver que nous soyons tellement en colère face à quelque chose qui ne va pas que nous sommes obligés de trouver une solution positive. Nous sommes obligés de changer l'injustice ou le comportement abusif. Gardez à l'esprit que la colère ne doit jamais être une excuse pour devenir soi-même violent ou abusif. Jamais. Jamais. « Si vous vous mettez en colère, ne péchez pas ; que le soleil ne se couche pas sur votre irritation ; ne donnez pas accès au diable. » Voilà la manière dont Paul met des limites à cette émotion tout humaine.

Et Paul continue dans Éphésiens 5.1 en di-



sant que nous devons être les imitateurs de Dieu et « marcher dans l'amour. » Le terme original que Paul utilise est *mimetai*, dont vient le mot « imiter. » Il n'y a qu'une seule manière d'y parvenir : nous devons regarder attentivement à Dieu, nous concentrer sur ses caractéristiques, et puis chercher à intégrer ces mêmes caractéristiques dans notre vie quotidienne : être comme lui et refléter son caractère auprès de ceux qui nous entourent. Se contenter de moins que cela, dit Paul, revient à donner au diable non seulement une prise, mais la clé de la porte d'entrée.

Nous sommes appelés à « examiner ce qui est agréable au Seigneur » (5.10) et à « veiller avec

soin sur notre conduite, non comme des fous, mais comme des sages » et à « racheter le temps » (5.15).

Si nous menons des vies marquées par ces caractéristiques irrésistiblement positives (transparence, réciprocité, respect, et collaboration), nous nous « soumettrons les uns aux autres dans la crainte de Christ » (5.21). Vous voyez la réciprocité ? Ensuite, dans toutes nos relations (et Paul révèle dans le reste du chapitre et du livre que les relations familiales sont concernées), nous refléterons la transparence, la réciprocité, le respect, et la collaboration qui représentent notre processus de transformation en de magnifiques et artis-

tiques imitateurs de Dieu. C'est le contraire de l'abus de pouvoir !

Si nous menons des vies marquées par ces caractéristiques irrésistiblement positives (transparence, réciprocité, respect, et collaboration), nous cesserons d'exaspérer, de provoquer, ou de « harceler » les autres, voire nos propres enfants (6.4). Nos relations conjugales seront fondées sur l'égalité, le respect et la soumission mutuelle et surtout à Dieu.

CONCLUSION

[Note au présentateur : Si possible, procurez-vous un objet qui a été sculpté, peut-être une magnifique sculpture sur bois ou en pierre, ou même en terre. Sortez-le et montrez-le de sorte que tous puissent le voir.]

De la même manière qu'un sculpteur sur bois peut se servir d'un instrument coupant pour créer un magnifique motif dans le bois, on peut se servir d'un couteau, ou de tout autre objet coupant, pour faire du mal, couper, blesser, défigurer.



C'est la même chose avec le pouvoir. On peut abuser de son pouvoir pour faire du mal aux autres. Le mauvais usage et l'abus de pouvoir réduisent à néant toutes les occasions d'amener d'autres personnes à Christ, car l'abus de pouvoir éloigne l'auteur des faits du projet divin.

On peut aussi se servir du pouvoir pour contribuer à créer une vie magnifique, façonnée par le Saint-Esprit pour la gloire éternelle. Par le pouvoir et la puissance du Saint-Esprit, nous devenons artisans et co-ouvriers avec Dieu pour faire de ce monde un endroit plus beau. Il veut que nous conduisions les gens vers un avenir radieux, et en définitive vers une éternité puissante et belle.

« ... marche[z] d'une manière digne de la vocation qui vous a été adressée, en toute humilité et douceur, avec patience. [...] en vous efforçant de conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Ephésiens 4.1-3).
Quand nous vivons nous vies de cette manière, avec cette utilisation et cette appréciation positives du pouvoir, nous manifestons pleinement le caractère de Dieu, et nous attirons d'autres personnes à lui dans une véritable adoration. C'est cela la véritable évangélisation.

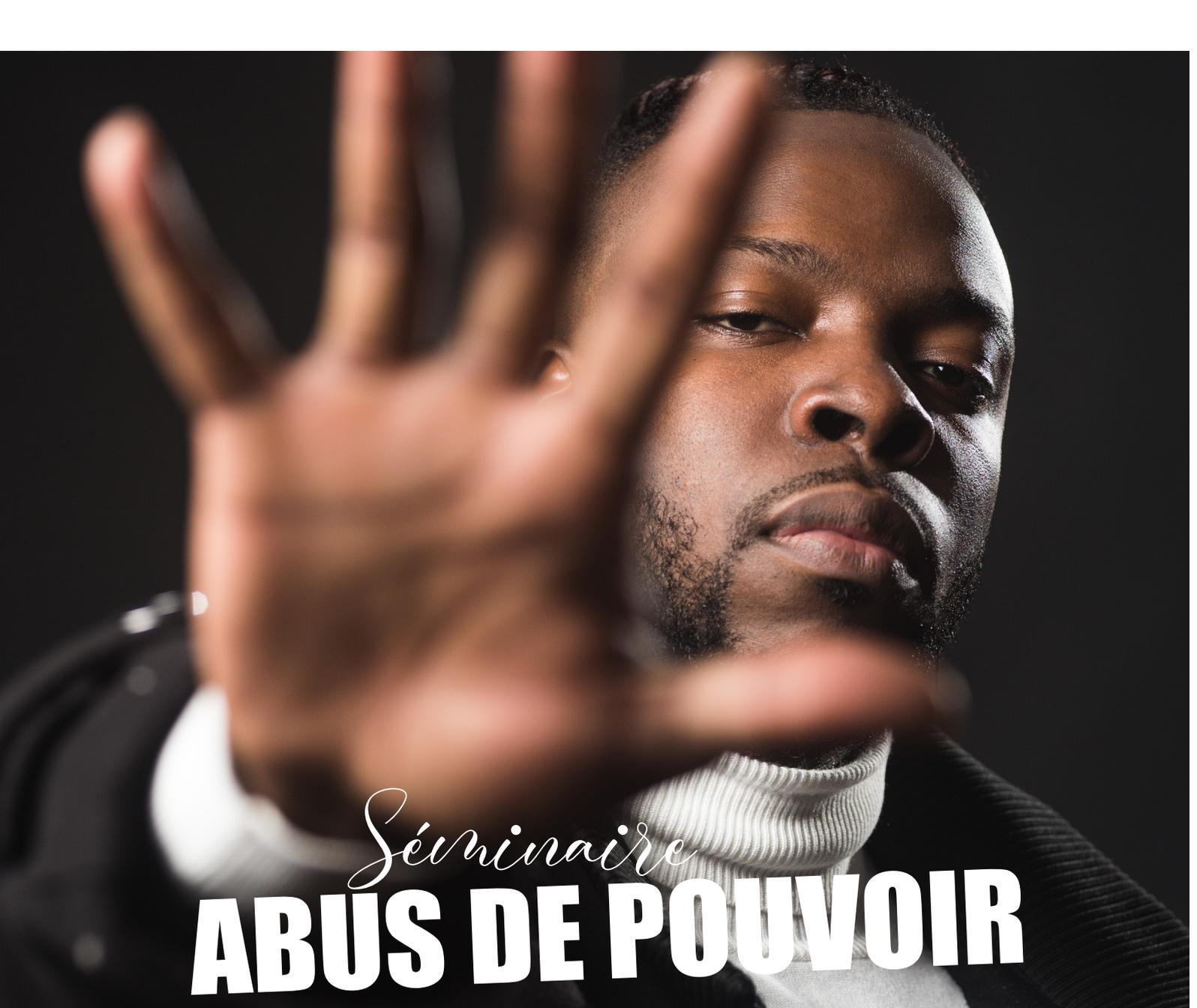
APPEL

Vous qui êtes assis là aujourd'hui, est-ce que le Saint-Esprit parle à votre cœur et à votre intelligence, en vous demandant de collaborer avec lui pour tendre la main à ceux qui souffrent et leur révéler son amour et son caractère ? Vous sentez

ce petit frémissement dans votre cœur ? Je crois que Dieu appelle chacun d'entre nous à tendre la main aux femmes en détresse, aux femmes seules, aux femmes qui ont un passé de violences et de tristesse, aux femmes abattues, aux femmes qui essaient de se cacher dans l'ombre ou sur le dernier banc de notre église. Quelle que soit cette femme à laquelle Dieu vous demande de tendre la main et d'apporter votre aide, n'oubliez pas qu'elle attend. Elle vous attend. Ne la faites pas attendre trop longtemps.

Si vous voulez répondre à Dieu aujourd'hui et lui dire : « Oui, je veux servir, je veux apporter mon aide par et avec ton nom et ton amour, » levez-vous avec moi pendant que je prierai.

— Sauf mention contraire, tous les textes de cette prédication sont tirés de la Version Segond révisée 1978 dite Bible à la Colombe.



Séminaire ABUS DE POUVOIR

[Note au présentateur : Nous conseillons au présentateur de se procurer des statistiques nationales à partager et de bien connaître les données locales, voire des cas survenus récemment dans la région.

Il est également important de noter que ni la prédication ni le séminaire n'abordent tout ce qu'il y a à dire sur le sujet ; par exemple, on en dit très peu sur la restauration ou le châtement – nous n'avons tout simplement pas le temps. Il serait bon de vous renseigner si votre division dispose d'une politique et/ou d'un comité pour s'occuper de l'inconduite sexuelle et des abus dans l'église, ou d'autres ressources similaires. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les Ministères des Femmes ou les Ministères de la Famille de votre division. Le site suivant est une bonne source d'informations : <http://www.thehopeofsurvivors.com/default.asp>. Il traite

principalement de l'inconduite des pasteurs, mais une bonne partie est également valable pour d'autres situations. Sex in the Forbidden Zone de Peter Rutter, Fawcett, 1991, est un bon livre sur les abus de pouvoir de nature sexuelle.]

LE SUJET DE L'ABUS de pouvoir est un vaste sujet, avec de nombreuses ramifications. Dans la prédication préparée pour cette journée, nous avons examiné de plus près

l'histoire biblique du péché de David et Bathchéba. Mais il y a de nombreuses autres histoires et beaucoup d'aspects à ce problème. Il y a le problème en soi, ce que signifie l'abus de pouvoir, comment on traite du problème pour qu'il ne s'aggrave pas, ce qu'il faut faire, et comment permettre la restauration. La victime et le coupable ont tous deux besoin d'aide. Et quand des abus se produisent dans l'église, il y a souvent des gens

qui refusent d'y croire et qui prennent parti, ce qui entraîne de la souffrance dans l'église.

TYPES D'ABUS DE POUVOIR

Alors, quels sont les éléments du pouvoir, et qui a du pouvoir ? Dans tous les cas d'abus de pouvoir, il y a abus dès lors qu'une personne profite d'une personne ou d'un groupe à son avantage.

- **Lié à la position.** Faire usage de sa situation, de sa formation, de son statut, pour imposer aux autres ses exigences et les faire plier. Voir Luc 3.14 où Jean-Baptiste dit aux soldats de NE PAS profiter de leur position pour exploiter autrui.

Parmi ces positions, nous avons :

- o Pasteur
- o Avocat
- o Enseignant
- o Entraîneur
- o Soignant
- o Médecin
- o Psychologue
- o Dirigeants d'église
- o Responsables de jeunesse
- o Responsables des Explorateurs
- o Chef d'entreprise
- o Célébrité/politique
- o Mari/épouse
- o Parents

- **Économique** – faire un mauvais usage de l'argent et de la confiance que d'autres accordent pour la gestion de fonds. La personne exerce un pouvoir parce qu'elle a de l'argent. Les autres l'admirent, ou bien elle peut contrôler les choses ou les événements avec son argent, soit en le donnant, soit en le gardant. Textes – Actes 5.1-12 : Ananias et Saphira ; Jacques 5 ; Deutéronome 8.18.

- **Influence** – faire usage de la persuasion parce qu'on a écrit un livre, ou que l'on est membre d'un groupe donné, que l'on a un tempérament énergique, etc. Pensez à des personnalités du monde du sport, du divertissement, de la musique, des médias sociaux, et d'autres personnes connues qui influencent leurs abonnés et apparaissent dans des publicités. Elles ont un pouvoir de persuasion. Wikipédia a fait la liste d'élus américains qui ont été mis en accusation pour abus de pouvoir. Il est même fait mention de cas qui remontent à l'an 215 de notre ère en Chine.

- **Physique** – c'est généralement faire usage de sa taille ou de sa force physique pour

forcer l'autre à obtempérer. Cela peut sembler évident : si vous êtes plus forts ou plus grands que moi, vous avez l'ascendant sur moi. Textes – Nombres 22.22-27 : Balaam bat son âne. Genèse 37 : les frères de Joseph le vendent comme esclave. 2 Samuel 13.14 : « il se saisit d'elle, lui fit violence et coucha avec elle. »

- **Informationnel** – faire usage d'informations dont l'autre ne dispose pas, ou dont il a besoin, donne l'ascendant à celui qui sait. C'est particulièrement vrai dans un contexte d'église ou politique. Si vous êtes en possession d'informations, vous pouvez contrôler les événements et les gens.

- **Psychologique et émotionnel** – c'est utiliser les émotions pour dominer, humilier, manipuler ou contrôler les autres. Éphésiens 6.4 dit : « N'irritez pas vos enfants. » Textes – Genèse 2.1-7 : Satan/Ève/Adam mensonges intimidants = pression.

- **Spirituel** – faire usage de son influence ou de sa position spirituelle pour ordonner, exiger, dénigrer, ou forcer quelqu'un à croire quelque chose ou bien à agir d'une certaine manière. Texte – Jean 11.49 : Caïphe : « Vous n'y entendez rien. »

- **Sexuel** – exploiter l'autre pour sa

gratification sexuelle personnelle. L'abus de la part de ces personnes peut se manifester sous forme d'abus sexuels, d'inceste, d'agression, de harcèlement, d'abus verbaux et/ou physiques, ou bien il peut s'agir de profiter d'une personne ou d'un groupe dans son propre intérêt. Note : de nombreux pays demandent fortement de signaler ces cas, et des peines légales potentiellement lourdes pour ce genre d'abus, notamment l'abus d'enfants mineurs. Textes – 1 Samuel 2.22-25 : les fils d'Héli. 2 Samuel 11 : David et Batchéba.

Dans tous ces exemples, c'est la personne qui détient le pouvoir qui doit être tenue pour responsable de la situation, et non la victime. Stephen Covey, dans son livre *The 7 Habits of Highly Effective People*, parle de ce qu'il appelle la proactivité. Cela veut dire qu'« en tant qu'humains, nous sommes responsables de nos vies. Notre comportement est une fonction de nos décisions, et non de nos conditions. » Puis il ajoute : « Regardez le mot responsabilité – « réponse-habilité » – c'est-à-dire la capacité à choisir votre réponse. »

Cela montre clairement que la personne qui détient le pouvoir est responsable, et qu'elle ne peut pas dire : «



C'est elle/lui qui m'a tenté, » et, comme l'illustre le cas de Batchéba, ce n'est pas la victime qu'on doit accuser. David était roi et c'est lui qui était responsable. Si ce n'était pas le cas, le Psaume 51, qui est une prière de repentance, aurait dû être écrit par Batchéba et non par David. Mais ce dernier savait qu'il était fautif, et le prophète Nathan le savait aussi. En fait, 2 Samuel 11.27 dit : « Ce que David avait fait déplut à l'Éternel. »

Le pasteur, l'enseignant, le psychologue, le responsable des Explorateurs – quelle que soit la personne responsable – c'est elle qui est tenue pour responsable justement, et qui doit rendre des comptes. Larry Spielman, leader dans la prévention de l'inconduite professionnelle dans l'église, déclare : « Le rôle de leader produit une confiance implicite entre le leader et les personnes sur lesquelles il a du pouvoir. Le leader ne doit pas se servir de cette confiance sacrée pour sa gratification personnelle. Le pouvoir différentiel entre Roi et sujet, ou dirigeant et fidèle, expose la personne qui a le moins de pouvoir à l'exploitation. »

Quelques réalités à connaître sur l'abus de pouvoir :

- La réalité la plus importante à ne jamais oublier, c'est que celui qui a le pouvoir, de quelque type que ce soit, est aussi celui qui est responsable.
- Nous ne serons pas jugés en fonction des tentations que les autres nous présentent, mais en fonction de ce qu'aura été notre réaction.
- Un contact sexuel déplacé avec une personne du sexe opposé ou du même sexe est un péché, même entre adultes consentants. Il peut s'agir d'agression sexuelle sur des enfants, d'adultère, d'homosexualité, de harcèlement sexuel, de voyeurisme, et autres types de contact sexuel déplacés. Ces péchés ne devraient pas avoir lieu parmi les chrétiens, mais ils existent néanmoins. Quand une personne détient le pouvoir (le pasteur, un dirigeant d'église, un enseignant, un médecin, etc.), c'est elle qui est responsable, et c'est à elle que l'on devra demander des comptes.
- Si vous avez connaissance d'un cas

d'abus, n'exprimez pas d'incrédulité. Malheureusement, les abus existent, même dans notre église.

- Quand un abus se produit, quel qu'il soit, l'objectif à partir de ce moment-là est la restauration. Cela implique des éléments comme la confrontation, la confession, la repentance, l'accompagnement psychologique, la thérapie de couple ou familiale, et les groupes de soutien. Le processus de restauration n'est pas facile, et il prend du temps. La restauration n'est pas forcément possible ni adaptée dans tous les cas. Par-dessus tout, ne faites pas comme si cela n'était jamais arrivé et n'affectez pas ailleurs l'auteur des faits.

- Les conclusions de l'enquête NISVS (National intimate partner and sexual violence survey) du CDC (Centre pour le contrôle et la prévention des maladies) indiquent que chaque année, des millions d'américains sont concernés par la violence sexuelle (VS), le harcèlement, et la violence domestique. En plus du bilan physique et émotionnel immédiat, toutes

sortes de problèmes physiques et mentaux chroniques sont associés à ces formes de violence. L'impact se ressent bien au-delà de la victime, avec des coûts économiques importants au cours de son existence, en raison des soins médicaux, des arrêts de travail et des activités de la justice pénale. Nous devons reconnaître que ces actes ne pourraient se produire si l'agresseur n'avait aucun pouvoir.

- « D'après Robert Schoop, un expert de l'Université du Kansas qui a étudié le harcèlement et les abus sexuels en milieu scolaire, ces abus ne concernent pas seulement les entraîneurs. Les responsables de l'orchestre, les professeurs de musique, ou n'importe quelle personne ayant accès à votre enfant dans un environnement privé en-dehors du cadre de l'école peut également être un prédateur. [...] Mais cela ne veut pas dire que vos enfants sont plus en sécurité dans les salles de classe. Les cas de relations sexuelles enseignant-élève sont de plus en plus fréquents. Shoop déclare que ces cas ne sont probable-

ment que la partie visible de l'iceberg, et que le nombre réel est en réalité bien plus grand. Mais aucune étude nationale (américaine) n'existe pour discuter de l'ampleur véritable du problème. Cependant, il a déclaré que l'ampleur du scandale est comparable aux (mais a été éclipsé par les) nombreux cas d'agressions sexuelles des prêtres dans l'Eglise Catholique. »

- Aucune église n'est à l'abri. « La dénomination protestante la plus grande des États-Unis, la Southern Baptist Convention Baptiste (Convention baptiste du sud), a récemment été secouée par le signalement de plus de 700 cas d'abus sexuels perpétrés par près de 400 responsables d'église en l'espace de 20 ans. Pire encore, certains dirigeants étaient au courant des problèmes mais n'ont rien fait pour arrêter les auteurs. En effet, beaucoup étaient des récidivistes qui ne quittaient une assemblée que pour s'en prendre à une autre. Il s'agit d'une trahison horrible, sacrilège et répugnante de Dieu et du peuple de Dieu. » Nous avons entendu de nombreux cas d'abus dans l'Église Catholique, mais elle n'est pas la seule concernée.

- En cas d'inconduite sexuelle, l'église doit adopter des procédures spécifiques. D'une part, il peut être utile de mettre en place des actions bien spécifiques. Mais d'autre part, si l'on est trop spécifique, il peut s'avérer impossible de suivre la procédure adoptée pour chaque cas. L'impossibilité de suivre les procédures adoptées peut conduire à un procès.

- Toute personne au contact d'enfants doit remplir un formulaire de demande pour les bénévoles et se soumettre à une vérification de ses antécédents judiciaires. ARM (Adventist Risk Management, la compagnie d'assurances de l'Église) propose des recommandations pour aider les pasteurs dans leur gestion des équipes et des bénévoles. (Pour plus d'informations, visitez : <http://women.adventist.org/protecting-our-children>).

- Si vous avez connaissance d'abus commis par un responsable d'église, quel qu'il soit, il est crucial de réagir vite. Contactez la Fédération, Adventist Risk Management, et un avocat.

- N'oubliez pas que quelle que soit l'accusation, la mission de l'église doit être de proté-

ger les victimes, de les écouter, et de coopérer avec les autorités.

- Si vous êtes un responsable d'église et que quelqu'un vient vous demander



**Aucune
ÉGLISE
n'est à l'abri.**

conseil, vous êtes dans l'obligation de garder le secret, à moins que ce que l'on vous dise soit illégal. Partager ce que vous avez entendu avec une tierce personne dans l'église peut détruire votre ministère ainsi que le cheminement spirituel des personnes concernées.

- « Un autre facteur est lié à une mauvaise interprétation du mandat évangélique qui consiste à pardonner aux pécheurs. Ainsi, l'inconduite sexuelle des pasteurs est considérée davantage comme un écart de conduite moral que comme un abus de confiance dans un cadre professionnel. Bien sûr, cette conception ne tient pas compte de la directive du Sauveur, qui a déclaré que ceux qui font du mal aux petits doivent être sévèrement, et même

définitivement punis. Souvenez-vous que l'inconduite sexuelle est rarement un besoin de relation sexuelle, mais plutôt un abus de pouvoir et d'autorité. » —« Organizational Misconduct, » James A. Cress, septembre 2002, Ministry® Revue Internationale pour les Pasteurs.

- Comment aggraver l'inconduite d'un dirigeant d'église dans sa congrégation ? En réagissant de la mauvaise manière. Le problème d'inconduite des pasteurs affecte toutes les dénominations. Adventist Risk Management a des directives auxquelles vous devez avoir accès et renseignez-vous également sur les directives pour votre région.

- Dans les années 1980, l'écrivaine Naomi Wolf a été harcelée sexuellement alors qu'elle était étudiante à l'Université de Yale. Elle a écrit sur ses années de lutte pour déterminer ce que Yale avait fait en matière de responsabilité de sa faculté. Elle en a conclu que l'abus de pouvoir est nuisible pour l'institution concernée ou pour la mission globale d'une église. Elle déclare : « L'église catholique est un bon exemple : les gens ont compris que la loi du silence qui régnait parmi les dirigeants de l'église au sujet des transgressions sexuelles systé-

miques ternissait la mission d'une organisation qui avait une grande responsabilité envers la société dans son ensemble. » Elle dit que « même l'armée commence à comprendre que ce genre de harcèlement sexuel sur les élèves officiers nuit à sa mission sociale. » Alors si l'institution considère combien sa mission est entachée quand l'un de ses dirigeants/employés/représentants se livre à des abus de pouvoir, elle peut se sentir incitée à agir quand elle reconnaît qu'elle a tout intérêt à le faire, et que les conséquences négatives pour elle (sur le plan légal, financier, de la réputation, etc.) risquent de saper sa mission et même de compromettre sa survie.

Mesures à prendre pour éviter de tomber dans le péché quand on détient le pouvoir :

Si vous faites partie de ceux qui détiennent un certain pouvoir, et si vous êtes notamment en position de force, vous devez prendre des mesures pour vous assurer de ne pas vous retrouver à abuser de ce pouvoir. Malheureusement, parmi les auteurs d'abus, beaucoup pensaient qu'ils n'étaient pas vulnérables, qu'ils n'avaient même pas besoin de prendre des précautions. Mais n'importe qui peut avoir des problèmes si aucune mesure de sécurité n'est prise. Pour vous protéger, voici quelques mesures à prendre.



o
Trouvez un partenaire ou un groupe de responsabilité, et rencontrez-vous régulièrement et en toute honnêteté.

o
Laissez la porte du bureau ouverte et la fenêtre dégagée.

o
Servez-vous constamment de votre bureau comme barrière physique entre vous et la personne qui vient vous consulter.

o
Évitez les contacts physiques, même innocents.

o
Ne conseillez que les couples ou les membres du même sexe que vous (les hommes conseillent les hommes, les femmes conseillent les femmes).

o
Ne croyez jamais que vous êtes invincible. Étant donné les circonstances, chaque pasteur [ou autre personne au pouvoir] est exposé à la tentation, au péché et à l'abus de pouvoir.

enditnow[®]
Les Adventistes disent Non à la violence

Et si vous avez affaire à une de ces personnes au pouvoir, vous devez vérifier qu'elle prend ces mesures pour vous protéger.

L'IMPORTANCE DE LA DISCIPLINE ECCLÉSIALE

La plupart des églises partent du principe qu'elles n'auront jamais de cas d'abus. Par conséquent, elles n'ont rien prévu pour affronter ce problème si jamais il survient. Généralement, on

gère un problème d'abus de pouvoir en le glissant sous le tapis. Mais il est d'une importance vitale de s'occuper de l'auteur des faits. On attribue la citation suivante à Jay A. Quine, pasteur, juge et ancien procureur adjoint : « La discipline n'est pas facultative. Elle est obligatoire dans les Écritures. »

Il souligne : « De nombreux passages dans la Bible appellent à la discipline

des membres d'église égarés. Ces passages conduisent à la conclusion inévitable que la discipline ecclésiastique fait tout autant partie des fonctions d'une église locale que la prédication de la «pure doctrine de l'évangile» [...] »

Matthieu 18.15-20 enseigne qu'il faut mettre le pécheur face à son péché, le réprimander, et s'il refuse de se repentir, l'exclure de l'église.

Actes 5.1-11 illustre la gravité du péché au sein de l'église, la sensibilité du Saint-Esprit au péché, et le jugement prompt de Dieu sur le péché.

1 Corinthiens 5.1-5 enseigne que face à un péché invétéré et non délaissé, la réaction de l'église consiste à le déplorer, à délibérer, à juger le péché, et à exclure le membre impénitent.

1 Thessaloniens 5.14 nous ordonne d'avertir les désobéissants et les fauteurs de trouble.

2 Thessaloniens 3.6-15 nous enseigne d'avertir le frère indiscipliné et de se retirer de lui.

1 Timothée 5.20 nous dit de réprimander en public le péché invétéré.

Tite 1.13 dit de réprimander sévèrement ceux qui enseignent des mensonges.

Tite 3.10 nous ordonne de nous éloigner de celui qui cause des divisions, mais seulement après l'avoir suffisamment averti.

Apocalypse 2-3 appelle les églises à la repentance et avertit d'une discipline imminente en cas de refus.

Il est clair que Dieu destine l'église à prendre ce sujet au sérieux et à prendre des mesures disciplinaires quand les membres persistent à pécher.

Déclarations d'Ellen White sur l'abus de pouvoir
« *Beaucoup de ministres du Christ ressemblent aux fils d'Éli, profitant de leur fonction sacrée pour se livrer au mal et commettre l'adultère, conduisant les fidèles à transgresser la loi de Dieu. Ils auront à rendre compte d'une façon redoutable lorsque le cas de tous sera passé en revue devant Dieu et qu'ils seront jugés selon les œuvres accomplies dans leur corps. [...] L'adultère est l'un des plus terribles péchés de notre époque, et il existe parmi les chrétiens de profession de toutes catégories.* » — *Mépris pour le septième*

commandement, Conseils sur la conduite sexuelle, l'adultère et le divorce (1998), 116.2.

« *S'il arrive qu'un prédicateur de l'Évangile ne sache pas maîtriser ses passions mauvaises, et qu'il ne suive pas l'exemple de l'apôtre, en déshonorant ainsi son ministère et sa foi au point même de se complaire dans le péché, il ne faut pas que nos sœurs, qui se disent pieuses, s'imaginent un seul instant que le péché ou le délit perdent de leur gravité du seul fait que le pasteur ose les commettre. Si des hommes occupant des postes de responsabilités s'abandonnent au péché, cela ne doit pas en minimiser la gravité dans l'esprit de quiconque. Le péché devrait paraître tout aussi grave et monstrueux qu'il l'a été jusque-là ; et ceux dont l'esprit est droit et élevé devraient abhorrer et éviter celui qui se complaît dans le péché tout comme ils s'enfuiraient devant un serpent venimeux.* »

— *Testimonies for the Church*, vol. 2, 457.1.

« *Quand un homme faisant profession d'observer la sainte loi de Dieu et de s'occuper de choses sacrées, profite de la confiance qu'inspire*

sa position et cherche à céder à ses viles passions, ce fait devrait suffire en lui-même à permettre à toute femme faisant profession de piété de voir que bien sa profession soit aussi exaltée que les cieux, une proposition impure venant de lui vient de Satan déguisé en ange de lumière. Je ne puis croire que la parole de Dieu habite dans le cœur de ceux qui abandonnent si facilement leur innocence et leur vertu sur l'autel des passions lubriques. »

— *Testimonies for the Church*, vol. 2, 457.2

Mauvais usage et abus de pouvoir

1 Samuel chapitres 2 à 4

La Bible rapporte de nombreux récits sur le mauvais usage et l'abus de pouvoir. Ils servent à nous avertir et doivent nous servir de leçon. L'une des illustrations les plus tristes et les plus totales de multiples types d'abus de pouvoir à plusieurs niveaux se trouve dans 1 Samuel chapitres 2 à 4.

[À l'intention du dirigeant de l'atelier : lisez ces chapitres à l'avance, et marquez les textes qui illustrent les multiples abus énumérés dans les chapitres]

[Vous trouverez ci-dessous une liste de textes précis, avec

les abus qu'ils illustrent. Vous pouvez lancer un défi au groupe pour qu'ils recherchent et énumèrent les types d'abus qu'ils peuvent trouver. Si vous choisissez cette option, il serait bon d'utiliser un tableau, un rétroprojecteur ou autre, pour dresser la liste des textes et des abus, afin que tous puissent voir la référence textuelle et l'abus, à mesure qu'ils sont repérés. Cela contribuera à fixer dans l'esprit des participants à la fois l'histoire et les mises en garde qui lui sont associées.]

1 Samuel 2

2.3 : « Car l'Éternel est un Dieu qui connaît tout, et par lui sont pesés tous les agissements » (Ce verset donne le ton pour les avertissements à tirer de ce qui suit)

2.9, 10 : « Car l'homme ne triomphera pas par la force. Les ennemis de l'Éternel trembleront » (Segond 1910). (À nouveau, il s'agit d'un avertissement et d'une introduction à ce qui sera partagé)

2.12 : « Les fils d'Éli étaient des vauriens, ils ne connaissaient pas l'Éternel. » (En d'autres termes, ils n'étaient pas vrais. Ils étaient faux, et se prenaient pour des chefs religieux ; abus religieux)

2.12-16 : Ils intimidaient les gens et les volaient tout simplement. Ils n'avaient aucune considération pour les autres (abus lié à la position et abus religieux)

2.17 : Leur comportement est qualifié de péché.

2.22-25 : Ils n'avaient aucune considération pour les femmes qui servaient au temple. Ils se servaient de leur fonction pour commettre des violences et des abus sexuels et religieux. (abus lié à la position, abus sexuel, et abus religieux)

1 Samuel 3

3.1 : L'atmosphère et l'activité abusives étaient directement liées au déclin spirituel et au manque de connexion avec Dieu. « La Parole de l'Éternel était rare en ce temps-là, les visions n'étaient point fréquentes. » (Voilà le résultat des abus sur toute la communauté, et pas seulement sur les personnes directement concernées)

1 Samuel 4

4.10 : Les pertes subies par la communauté furent grandes :

- 30 000 personnes tombèrent au combat
- L'Arche de Dieu fut prise
- Les deux fils d'Éli ainsi que des chefs moururent

4.18 : Éli meurt en apprenant la funeste nouvelle

4.21, 22 : La gloire quitta le peuple et la nation, à cause des multiples abus de pouvoir rapportés en détails dans ces chapitres.

Voilà quels sont les résultats négatifs de l'abus de pouvoir. C'est la même chose aujourd'hui qu'à l'époque d'Éli, de ses fils et de Samuel. Dieu n'a pas changé. Ses attentes sont les mêmes.

Jérémie 7.1-7 nous rappelle que nous devons réformer/changer nos voies :

- Changer nos actions.
- Agir avec équité.
- Ne pas opprimer les faibles.
- Ne pas verser le sang innocent (l'abus extrême)
- Ne pas suivre d'autres dieux (y compris le dieu ivre de pouvoir et de violence)

C'EST ALORS que des choses merveilleuses pourront arriver au peuple de Dieu.

Quand il y a abus de pouvoir, Dieu est déshonoré, le péché règne, et les conséquences peuvent être dramatiques pour toute la communauté, pas seulement pour les victimes et les auteurs des abus.

Nous devons donc tous prendre conscience de l'usage abusif du pouvoir, nous en éloigner, et vivre au-dessus.

Nous devons, individuellement et collectivement, demander des comptes aux personnes au pouvoir, afin que le pouvoir serve à la gloire de Dieu et aux progrès de tous.

Souvenez-vous : « L'Éternel est un Dieu qui connaît tout, et par lui sont pesés tous les agissements » (1 Samuel 2.3).

La violation des limites est l'une des marques des abus. Nous avons tous besoin de limites, et nous en avons beaucoup. Quand ces limites sont franchies, c'est nous qui sommes violés. Quand nous violons les limites des autres, ce sont eux que nous violons en même temps que leurs limites.

« Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. À ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jean 13.34, 35).

—Sauf mention contraire, tous les textes bibliques de ce séminaire sont tirés de la Version Segond 1978, dite Bible à la Colombe.

Illustrations pour échanger

Journée spéciale enditnow® 2022

par Ardis et Dick Stenbakken

Pour chaque illustration qui suit, laissez le groupe découvrir, discuter et examiner la nature de la violence et de l'abus (physique, spirituel, émotionnel, sexuel, etc.) et les questions de limites en jeu ou violées. Ensuite, discutez de ce que l'on pourrait ou devrait faire. Doit-on intervenir, et si oui, de quelle manière ? Quelles sont les questions de responsabilité ?

Vous pouvez les utiliser, les modifier, ou bien inventer vos propres histoires, mais les illustrations choisies devront représenter plusieurs domaines qui méritent discussion. Deux courts exemples sont donnés pour chaque catégorie. Choisissez celui que vous voulez utiliser avec le groupe mais assurez-vous d'avoir un éventail de sujets à discuter. La nature de l'abus et certaines violations des limites sont précisées pour vous aider.

Situation A.

1. Le pasteur ou un dirigeant de l'église déclare : « Sœur B, vous faites les meilleurs _____ de la région, et notre visiteur de la Conférence Générale qui doit venir ce sabbat raffole des _____, alors faites-en 6 pour le repas après le culte en l'honneur de notre invité. Personne ne les fait aussi bien que vous ! »

- Abus lié à la position
- Violations des limites : Temps ; argent ; énergie ; pas le choix ; communication à sens unique ; ne peut pas refuser ; autres

2. Le premier ancien interpelle un membre après le culte et lui dit : « Tu sais, il nous faut un programme de visites pour les membres, alors voici la liste des personnes que tu dois visiter cette semaine. »

- Lié à la position
- Violations des limites : La personne a-t-elle le don spirituel nécessaire pour cela ? Enjeux de temps, de transport ; manque de choix sur la manière d'apporter son aide ; imposé et à sens unique ; autres

Situation B.

1. Un responsable des Explorateurs aide les jeunes de 12 ans à apprendre à nager pour leur spécialisation natation. Alors que les jeunes apprennent à faire la planche sur le ventre, ce responsable « soutient » systématiquement les nageurs en plaçant sa main sur leurs parties génitales pendant qu'ils nagent. Il caresse également leurs corps pour « montrer qu'il apprécie leurs efforts. »

- Sexuel
- Violations des limites : Contact physique ; sensations émotionnelles et sexuelles ; « préparation » potentielle pour un contact sexuel plus poussé ; viol spirituel ; abus de confiance ; autres

2. Tandis que l'un des deux conjoints est absent de la maison, l'autre commence à parler sexualité avec leurs enfants et propose de leur faire une démonstration des « dimensions plus raffinées de la sexualité » avec eux « pour qu'ils soient prêts pour les expériences sexuelles agréables quand ils se marieront. » Les

raisons invoquées ? « Tôt ou tard, ils seront actifs sexuellement, alors autant apprendre des choses auprès d'un parent aimant plutôt que d'un pair insensible. »

- Sexuel
- Violations des limites : spirituelles ; responsabilité parentale ; morales ; physiques ; psychologiques ; émotionnelles ; liées au développement ; légales ; autres

Situation C.

1. Un animateur de l'école du sabbat exige avec insistance que les membres de la classe soient d'accord avec son interprétation d'un texte ou d'une doctrine, et leur crie : « Vous devez croire ce que je vous dis ! C'est moi qui ai raison, et vous avez TORT ! Si vous ne croyez pas ce que je dis, vous ne pouvez pas être membres de cette église, et vous irez tout droit en enfer ! »

- Spirituel
- Violations des limites : libre arbitre et liberté de choisir ; émotionnel ; social ; spirituel ; autres

2. Un évangéliste en visite présente une

liste de comportements que l'on « doit adopter » et une autre liste de comportements à « ne jamais faire », en expliquant qu'obéir scrupuleusement à ces préceptes sera le seul moyen de « travailler à votre salut. »

- Spirituel
- Violations des limites : spirituel (pas de place pour l'action du Saint-Esprit); émotionnel ; psychologique ; libre arbitre et choix éclairé ; croissance et prise de décision ; légalisme par opposition à la grâce ; autres

Situation D.

1. Frère B dit à sa femme : « La Bible dit qu'une épouse doit toujours obéir à son mari, et puisque tu m'as désobéi, je t'ai fait un œil au beurre noir. Écoute, c'est pour ton bien. Tu dois apprendre à faire ce que je te dis. C'est la volonté de Dieu, et c'est pour ton bien et pour ton salut que je te corrige. À partir d'aujourd'hui, tu m'obéis ou ce sera pire. Je t'aurais prévenue ! »

- Physique
- Violations des limites : physiques ; émotionnelles ; spirituelles ; sociales ; psychologiques ; légales ; autres

2. Sœur D gifle fréquemment ses enfants s'ils lui désobéissent ou s'ils ne lui répondent pas comme elle l'entend. L'un des enfants a un énorme bleu sur le bras, là où sœur D l'a agrippé, car cela « fait partie de la discipline. » Son verset préféré est le suivant : « Enfants, obéissez à vos parents... »

- Physique
- Violations des limites : physiques ; émotionnelles ; spirituelles ; psychologiques ; légales ; autres

Situation E.

1. Un jeune homme dit à sa petite amie : « Écoute, si tu m'aimes vraiment autant que tu le dis, alors prouve-le, et couche avec moi. Tous les couples qu'on connaît ont des relations sexuelles. Pourquoi tu veux pas coucher avec moi, tu es quoi, une obsédée ? Tu es lesbienne ou quoi ? »

- Psychologique et émotionnel
- Violations des limites : émotionnelles ; spirituelles ; physiques ; psychologiques ; sexuelles ; autres

2. Un parent âgé dit à son enfant : « Après tout ce que j'ai fait pour toi, me traiter de cette manière et _____. Je n'arrive pas à croire

que tu fasses ça ! J'ai tout raté en tant que parent ! Tu me déçois ! Tu ne m'aimes pas ! »

- Psychologique et émotionnel
- Violations des limites : émotionnelles ; psychologiques ; spirituelles ; autres

Situation F.

1. Un enfant adulte est nommé comme représentant légal d'un parent vieillissant. À ce titre, l'enfant a accès aux comptes bancaires de son parent et à l'argent à disposition. Il commence à faire des retraits d'argent qui excèdent les dépenses quotidiennes nécessaires au parent. Son raisonnement est le suivant : « De toute façon, je vais en hériter, c'est juste une avance sur ce qui m'appartient, voilà tout. »

- Économique
- Violations des limites

: légales ; morales ; financières ; spirituelles ; sociales ; autres

2. Frère et Sœur T ont déclaré qu'ils allaient faire un don important pour la construction d'une nouvelle église. Ils veulent un certain style architectural que les autres membres d'église jugent inadapté pour leur assemblée. Mais frère et sœur T disent qu'ils ne donneront l'argent que si l'église vote en faveur de leur projet.

- Économique
- Violations des limites : spirituelles ; légales ; éthiques ; financières ; manipulation ; autres

[Note au présentateur : Vous trouverez ci-dessous l'intégralité des situations à imprimer et à distribuer aux participants.]

Support papier

Illustrations pour discuter

Journée spéciale enditnow® 2022

par Ardis et Dick Stenbakken



- Pour chaque situation qui suit,
- Décidez de la nature de l'abus (physique, spirituel, émotionnel, sexuel, etc.)
 - Quelles sont les limites en jeu ou violées ?
 - Discutez de ce que l'on pourrait ou devrait faire.
 - Doit-on intervenir, et si oui, de quelle manière ?
 - Quelles sont les questions de responsabilité ?

Pour chaque situation qui suit,

- Décidez de la nature de l'abus (physique, spirituel, émotionnel, sexuel, etc.)
 - Quelles sont les limites en jeu ou violées ?
 - Discutez de ce que l'on pourrait ou devrait faire.
 - Doit-on intervenir, et si oui, de quelle manière ?
- Quelles sont les questions de responsabilité ?

Situation A.

1. Le pasteur ou un dirigeant de l'église déclare: « Soeur B, vous faites les meilleurs _____ de la région, et notre visiteur de la Conférence Générale qui doit venir ce sabbat raffole des _____, alors faites-en 6 pour le repas après le culte en l'honneur de notre invité. Personne ne les fait aussi bien que vous ! »

2. Le premier ancien interpelle un membre après le culte et lui dit : « Tu sais, il nous faut un programme de visites pour les membres, alors voici la liste des personnes que tu dois visiter cette semaine. »

Situation B.

1. Un responsable des Explorateurs aide les

jeunes de 12 ans à apprendre à nager pour leur spécialisation natation. Alors que les jeunes apprennent à faire la planche sur le ventre, ce responsable « soutient » systématiquement les nageurs en plaçant sa main sur leurs parties génitales pendant qu'ils nagent. Il caresse également leurs corps pour « montrer qu'il apprécie leurs efforts. »

2. Tandis que l'un des deux conjoints est absent de la maison, l'autre commence à parler sexualité avec leurs enfants et propose de leur faire une démonstration des « dimensions plus raffinées de la sexualité » avec eux « pour qu'ils soient prêts pour les expériences sexuelles agréables quand ils se marieront. » Les raisons invoquées ? « Tôt ou tard, ils seront actifs sexuellement,

alors autant apprendre des choses auprès d'un parent aimant plutôt que d'un pair insensible. »

Situation C.

1. Un animateur de l'école du sabbat exige avec insistance que les membres de la classe soient d'accord avec son interprétation d'un texte ou d'une doctrine, et leur crie : « Vous devez croire ce que je vous dis ! C'est moi qui ai raison, et vous avez TORT ! Si vous ne croyez pas ce que je dis, vous ne pouvez pas être membres de cette église, et vous irez tout droit en enfer ! »

2. Un évangéliste en visite présente une liste de comportements que l'on « doit adopter » et une autre liste de comportements à « ne jamais faire », en expliquant qu'obéir scrupuleusement à ces préceptes sera le seul moyen de « travailler à votre salut. »

Situation D.

1. Frère B dit à sa femme : « La Bible dit qu'une épouse doit toujours obéir à son mari, et puisque tu m'as désobéi, je t'ai fait un œil au beurre noir. Écoute, c'est pour ton bien. Tu dois apprendre à faire ce que je te dis. C'est la volonté de Dieu, et c'est pour ton bien et pour ton salut que je te corrige. À partir d'aujourd'hui, tu m'obéis ou ce sera pire. Je t'aurais prévenue ! »

2. Sœur D gifle fréquemment ses enfants s'ils lui désobéissent ou s'ils ne lui répondent pas comme elle l'entend. L'un des enfants a un énorme bleu sur le bras, là où sœur D l'a agrippé, car cela « fait partie de la discipline. » Son verset préféré est le suivant : « Enfants, obéissez à vos parents... »

Situation E.

1. Un jeune homme dit à sa petite amie : « Écoute, si tu m'aimes vraiment autant que tu le dis, alors prouve-le, et couche avec moi. Tous les couples qu'on connaît ont des relations sexuelles. Pourquoi tu veux pas coucher avec moi, tu es quoi, une obsédée ? Tu es lesbienne ou quoi ? »

2. Un parent âgé dit à son enfant : « Après tout ce que j'ai fait pour toi, me traiter de cette manière et _____ . Je n'arrive pas à croire que tu fasses ça ! J'ai tout raté en tant que parent ! Tu me déçois ! Tu ne m'aimes pas ! »

Situation F.

1. Un enfant adulte est nommé comme représentant légal d'un parent vieillissant. À ce titre, l'enfant a accès aux comptes bancaires de son parent et à l'argent à disposition. Il commence à faire des

retraits d'argent qui excèdent les dépenses quotidiennes nécessaires au parent. Son raisonnement est le suivant : « De toute façon, je vais en hériter, c'est juste une avance sur ce qui m'appartient, voilà tout. »

2. Frère et Sœur T ont déclaré qu'ils allaient faire un don important pour la construction d'une nouvelle église. Ils veulent un certain style architectural que les autres membres d'église jugent inadapté pour leur assemblée. Mais frère et sœur T disent qu'ils ne donneront l'argent que si l'église vote en faveur de leur projet.

Mise en page - MF-UAGF
Union des Antilles et Guyane Françaises
des Adventistes du 7ème Jour
- Août 2022 -



